

COMMUNE DE VEVEY DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de Vevey, agissant en vertu de la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques en ce qui concerne le référendum communal, informe les électrices et les électeurs que, dans sa **séance du 15 mai 2025**, le Conseil communal a décidé :

- **d'adopter à une large majorité** (un grand nombre d'avis contraires et quelques abstentions), de refuser la prise en considération du postulat de M. Hervé Queyranne (da.), intitulé « **Pour une commission de l'événementiel** » et de considérer cet objet comme classé **(2025/R06)**

- **d'adopter tel qu'amendé à une très large majorité** (une abstention) le préavis, intitulé « **Etat de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais** » **(2025/P13)** ;

1. de considérer comme réglés et classer, les objets ci-dessous, faisant suite aux rapports-préavis ou préavis déposés et répondant aux postulats, ceci sous réserve de leur adoption par le Conseil communal :

- à la séance du Conseil communal du 6 février 2025 (validation le 27 mars 2025) :
 - a) **N° 1. M. Alain Gonthier** « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » (cf. P05/2025) ;
 - b) **N° 10. M. Antoine Dormond** « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » (cf. P05/2025) ;
 - c) **N° 32. Mme lamartino Anna** « Insécurité à la gare - impunité ou réactivité ? » (cf. P03/2025) ;
 - d) **N° 33. M. Serge Ansermet** « Réchauffement climatique : et si on créait des micro-forêts urbaines ? » (cf. RP01/2025) ;

- **à la séance du Conseil communal du 15 mai 2025 (objets dont la commission ad hoc demande le classement)** :

e) Motion N° 3. M. Jimmy Schüller « Précarité énergétique : urgence et responsabilité de notre commune » ;

f) Postulat N° 14. M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions »

2. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais suivantes :

Motions

au 31 mars 2026 :

1. **M. Jérôme Christen** « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;
2. **Mme Christiane Lavanchy** « Pour que les Toveires restent verts » ;
4. **Mme Joëlle Minacci** « Pour un congé menstruel et de ménopause intégré dans le règlement du personnel » ;

Postulats

au 30 septembre 2025 :

2. **M. Julien Rilliet** « A chaque quartier sa maison » ;

au 31 mars 2026 :

3. **Mme Sabrina Dalla Palma Zahar** « Vevey les pieds dans l'eau » ;

au 31 mai 2025 :

4. **Mme Isabel Jerbia** intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;

au 31 décembre 2025 :

5. **M. Dominique Kambale** « Moins de plastique, plus de politique » ;

COMMUNE DE VEVEY DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

au 31 mars 2026 :

6. **Mme Isabel Jerbia** « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;
7. **Mme Isabel Jerbia** « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;

au 31 mai 2025 :

8. **M. Steven Pilet** « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;

au 31 mars 2026 :

9. **Mme Isabel Jerbia** « Pour un lac sans discriminations ! » ;
11. **Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider** « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » ;
12. **Mme Isabel Jerbia** « Etudier la possibilité de la mise en place d'un congé paternité de 20 jours pour les employés communaux » ;
13. **M. Pascal Molliat** « Continuons à développer le CAD pour un approvisionnement énergétique local à Vevey » ;
15. **Mme Milena Buckel** « Les Veveysan-ne-s à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics » ;
16. **Mme Gabriela Kämpf** « Restons calmes » ;
17. **M. Cédric Bussy** « Pour des transports publics abordables ! » ;
18. **M. Antoine Dormond/Interpartis** « Pour la réalisation commune à Villeneuve, Veytaux, Montreux, La Tour-de-Peizl et Vevey d'une voie cycliste sûre et fluide le long du lac » ;

au 30 septembre 2025 :

19. **M. Julien Rilliet** « Stop aux violences domestiques et violences faites aux femmes » ;

au 31 mai 2025 :

20. **M. Philippe Herminjard** « Pourquoi supporter les incivilités sur nos murs ? » ;

au 31 mars 2026 :

21. **M. Valentin Groslimond** « Une multimodalité accessible » ;
22. **M. Pascal Molliat** « Vevey.ch, une stratégie claire et globale pour les sites internet de la ville » ;
23. **M. Valentin Groslimond** « Prémption et transparence » ;
24. **M. Philippe Herminjard** « Transparence dans les votes du Conseil communal » ;
25. **Mme Joëlle Minacci** « Lutter contre la précarité menstruelle » ;
26. **Mme Fabienne Despot** « Vers une "bienvenue" élargie » ;

au 30 septembre 2025 :

27. **Mme Marion Houriet** « Une carte citoyenne pour développer l'intégration et le vivre ensemble » ;

au 31 mars 2026 :

28. **M. Nicolas Bonjour** « Vision d'avenir pour les infrastructures sportives de Plan-Dessus » ;

au 31 décembre 2025 :

29. **M. Nicolas Bonjour** « Réflexion sur les subventions sportives et soutiens à nos associations sportives » ;

au 31 mai 2025 :

30. **Mme Sabrina Berrocal** « Pour que Vevey fasse sa part contre le non-recours aux prestations sociales » ;

au 31 mars 2026 :

31. **M. Patrick Bertschy** « Climat et prémption... » ;

au 31 décembre 2025 :

34. **M. Mickael Bertschy** « La complémentarité de l'offre publique-privée au service de l'accueil préscolaire ».

Cet objet n'est pas soumis à référendum, conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques (art. 160 LEDP)



VILLE DE VEVEY

Affiché au pilier public

du 17.05.2025 au 26.05.2025

Secrétariat municipal, le 16 mai 2025